

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2011

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2011 - (n° 3406)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1332

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 18 par les mots :

« du même II et de leurs produits capitalisés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.